

DESCRIPTIF DU POSTE

CDD-4 mois - Remplacement congé maternité – Avril à août 2026

Chargé de mission « Valorisation des matières organiques »



CHAMBRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE LAGONAIRE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Présentation de la CAPL

Créée en 1884, la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) est l'établissement public représentatif du secteur primaire en Polynésie française. Elle accompagne les agriculteurs et pêcheurs lagonaire dans leur professionnalisation, ainsi que dans la promotion et le développement des filières agricoles, en faveur d'une agriculture durable.

Dans le cadre du Schéma directeur de l'agriculture 2021–2030, la CAPL œuvre en faveur de la souveraineté alimentaire, de la réduction des dépendances aux intrants importés et du développement d'une économie circulaire adaptée aux spécificités insulaires.

La présente mission s'inscrit dans la continuité d'un programme contractualisé avec l'ADEME relatif au développement de la filière de valorisation des matières organiques.

Contexte et enjeux de la valorisation des matières organiques pour la CAPL

La valorisation des déchets organiques en Polynésie constitue un levier stratégique pour le développement d'une agriculture durable et résiliente. Dans un territoire insulaire fortement dépendant des importations, la gestion des déchets organiques représente un défi majeur. Plutôt que de considérer ces flux comme de simples déchets, la CAPL s'inscrit dans une démarche visant à les transformer en ressources utiles au secteur primaire.

L'agriculture repose sur la qualité et la fertilité des sols. Or, les matières organiques sont riches en nutriments et en micro-organismes bénéfiques, permettant d'améliorer durablement la structure et la productivité des sols.

Par ailleurs, le développement d'amendements et d'engrais organiques produits localement permet de diminuer la dépendance aux intrants chimiques importés, dont les coûts ont fortement augmenté ces dernières années. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire territoriale, favorisant la préservation des ressources naturelles et la sécurisation économique des exploitations agricoles.

La structuration et la promotion de cette filière constituent donc un enjeu stratégique pour la CAPL et le territoire.

DESCRIPTIF DU POSTE

Chargé de mission « Valorisation des matières organiques »

Objectifs de la mission en 3 axes

AXE 1 – Organisation et coordination du Rendez-vous Tech&Bio 2026

La CAPL organise Le Rendez-vous Tech&Bio (6–7–8 août 2026) en tant que membre de la Fédération des chambres du pacifique (FEDCAPP). Cet évènement exceptionnel est une première en Polynésie. Cet évènement est l'occasion de faire, entre autres, la promotion de la valorisation des matières organiques réalisée sur cette fin de mission « chargé de mission valorisation matières organiques »

Vis-à-vis de cet évènement le/la chargé(e) de mission devra assurer :

- **Coordination technique**
 - Suivi des pôles techniques
 - Coordination des intervenants (locaux et extérieurs)
 - Organisation et animation des réunions préparatoires
 - Interface avec les partenaires institutionnels (locaux et extérieurs)
 - Lien avec les représentants nationaux de la marque
- **Gestion logistique**
 - Réservation/négociation des hébergements et transports des invités
 - Suivi et tenu du budget accordé au chargé de mission pour sa mission (déplacement Moorea)
 - Archivage des justificatifs de mission (Ordre de mission)
- **Gestion budgétaire et partenariats**
 - Suivi du budget dédié à l'évènement
 - Recherche et mobilisation de sponsors
 - Suivi des conventions et devis
 - Archivage des pièces administratives
- **Communication et valorisation autour de la filière de valorisation de matières organiques**
 - Appui à la production de supports techniques
 - Contribution à la mise en valeur des initiatives locales
 - Coordination des contenus techniques liés aux matières organiques

Info : Le/la chargé(e) de mission sera appuyé(e) par les agents de la CAPL expérimentés dans l'organisation d'évènements, tout en assurant la coordination principale de cet évènement spécifique.

AXE 2 – Finalisation des livrables

- **Cartographie des gisements organiques**

À partir d'une base de données existante (fichier Excel et coordonnées GPS), le/la chargé(e) de mission devra élaborer une cartographie sous SIG (ArcGIS ou équivalent). Il/elle produira une carte synthétique, pédagogique et exploitable, pouvant être mise à jour régulièrement et partagée sur le site internet de la CAPL.

- **Création de la page « matières organiques » sur le site internet de la CAPL**

DESCRIPTIF DU POSTE

Chargé de mission « Valorisation des matières organiques »

Intégration sur le site internet de la CAPL des contenus existants (fiches techniques, documents Word, photographies) en réalisant une mise en page pédagogique.

AXE 3 – Continuité de service et passation

Durant le congé maternité de la titulaire, le/la chargé(e) de mission assure :

- La réception et la gestion des sollicitations des acteurs de la filière
- La participation aux réunions en lien avec la mission
- La rédaction de comptes rendus synthétiques
- La mise à jour d'un document de suivi partagé
- La centralisation et l'archivage des documents

En fin de contrat, un rapport de passation structuré devra être remis, comprenant :

- L'état d'avancement des dossiers
- Les points de vigilance
- Les recommandations éventuelles

La mission vise prioritairement la continuité et la bonne gestion des actions engagées. Le développement de nouveaux projets structurants n'est pas prioritaire sur la période.